

publiciténulle

Publié le 13 décembre 2013 à 08h34 | Mis à jour le 13 décembre 2013 à 08h34

Raventós ne produit plus de cava



Karyne Duplessis Piché

Collaboration spéciale

La Presse

La maison espagnole Raventós, bien connue pour ses mousseux, ne produit plus de cava. Ces célèbres bulles sont maintenant commercialisées au Québec sous une nouvelle appellation, la « Conca del Riu d'Anoia ».

La famille Raventós a été le premier vignoble à commercialiser du mousseux espagnol sous le nom de cava en 1872. Un siècle et demi plus tard, elle vient de quitter cette

Raventós i Blanc De Nit 2009 (11457196), 23,65\$

appellation.

« L'appellation cava est morte, dit l'un des représentants du vignoble, Pepe Raventós, joint à New York. Elle s'intéresse seulement au volume et non plus à la qualité de ses vins. C'est pourquoi les prix des vins sont si bas. »

Les cavas sont les vins effervescents les plus connus d'Espagne. Ils sont produits dans plusieurs régions du pays selon la méthode traditionnelle, soit comme les champagnes. La maison Raventós croit cependant que cette appellation n'accorde pas assez d'importance aux différents climats et aux types de sols où sont élaborés les vins. Elle juge aussi que ses règles de production ne sont pas assez strictes.

Conca del Riu d'Anoia

Les Raventós ont créé leur propre « appellation » l'an dernier dont le nom fait référence à la région où les premiers cavas ont été élaborés, la « Conca del Riu d'Anoia ». Ce nom n'est pour l'instant qu'une marque, car il n'est pas reconnu par les institutions officielles du pays.

La maison a aussi mis en place des règles de production très sévères. Les vins doivent être entre autres élaborés uniquement avec des cépages locaux comme le xarello, le macabeu et le parellada. Ils doivent être issus d'une seule année de vendange et celle-ci doit être écrite sur la bouteille. Les vignerons doivent en plus pratiquer une agriculture biologique et idéalement, appliquer les règles de la biodynamie. La moitié des raisins doivent provenir du domaine et les producteurs ne peuvent pas non plus acheter des jus d'autres vignobles.

Pepe Raventós estime que 300 viticulteurs sont établis dans la région de « Conca del Riu d'Anoia ». Seuls cinq vignobles se conforment cependant à la plupart des règles mises en place par son domaine.

« Dix vignobles se sont aussi déclassés de l'appellation cava, explique-t-il. Pour se joindre à nous, certains devront faire des compromis comme ne plus acheter de jus ou la plupart de leurs raisins. J'ai aussi fait des compromis. Je n'utilise plus de pinot noir. »

Le nouveau millésime de son rosé mousseux est mis en vente cette semaine à la SAQ. Il est le premier vin à être commercialisé sous la mention « Conca del Riu d'Anoia » au Québec. M. Raventós précise que la Suède a été le seul pays à rejeter son initiative.